

## Les avantages liés à votre carte adhérents 2019



Harmonie Médical Service  
48 bis route nationale 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR  
Remise de 10% sur tous les achats (remise non applicable sur les produits remboursés à 100%, non cumulable avec d'autres promotions ou offres spéciales).  
Les produits pouvant bénéficier de cette remise sont :  
- les produits non remboursables sécurité sociale.  
- le reste à charge après remboursement sécurité sociale et mutuelle.  
Ces 10% ne peuvent pas dépasser un plafond de 150€ par facture et ne sont pas cumulables avec les livraisons gratuites à domicile en dessous de 150€ de commande.



Centhez'n  
641 avenue du Grain d'Or 41350 VINEUIL  
Remise de 20% sur les tarifs soit :  
- Réflexologie Plantaire (séance de 20 à 45 mn) et Reiki (séance de 60 à 70 mn) : 40 euros/adulte au lieu de 50 euros et 30 euros/ado au lieu de 35 euros.  
Mme BENOIST nous propose également des séances découvertes (afin de découvrir la réflexologie et le reiki) de 30 minutes au tarif de 20 euros.



Le Château des Enigmes Escape Castle 41  
Le Château de Rocheux 41160 Fréteval  
1er avantage : "Le Château des Enigmes" : tarif réduit pour le porteur de la carte ENH et sa famille consistant à une remise de 2€ par entrée, soit une remise totale de 10€ pour une famille de 5.  
Tarif réduit : 12€ /adulte et 10€/enfant.  
Gratuit pour les moins de 4 ans.  
2eme avantage : l'activité d' "Escape Castle 41" : une boisson offerte par participant.



Tarif préférentiel :  
Offre solo :  
- 12€ par adulte  
- 9.50€ par enfant de 4 à 12 ans  
Offre duo :  
- 20€ par adulte  
- 15€ par enfant de 4 à 12 ans.  
Grand aquarium de Touraine  
37403 LUSSAULT SUR LOIRE  
Parc Mini-châteaux  
boulevard Saint Denis Hors 37400 AMBOISE

## HANDICAPS recensés

CONTACTEZ-NOUS si vous n'apparaissiez pas

Anomalies chromosomiques de structure  
Acidémie méthylmalonique (AMM)  
Agénésie du corps calleux  
Ataxie de Friedreich  
Autisme  
Délétion du chromosome 3  
Dysphasie  
Dyspraxie  
Enfants cardiaques  
Epilepsie  
IMC- Maladie de Little  
Leucémie  
Malvoyance  
Smith Lemli Opitz  
Surdité

Syndrome de Dravet  
Syndrome de Kabuki  
Syndrome de Lejeune (maladie du cri du chat)  
Syndrome de Noonan  
Syndrome de Pfeiffer  
Syndrome de Prader Willy  
Syndrome de Rett  
Syndrome de Rubinstein-Taybi  
Syndrome de Williams  
Syndrome de West  
Syndrome de Wolf-Hirschorn  
Trisomie 21  
Troubles du langage  
Handicap d'origine inconnue



# La vie de l'association

Décembre 2018

asso.enh@gmail.com

07.62.32.47.82

www.enh-41.fr

15 décembre 2018  
19 janvier 2019

Prochaines permanences

ZOOM

**RAPO :**  
Qu'est ce que c'est ?

## Sommaire

- 1 Le mot de la Présidente
- 2 Report du Récital de Piano
- 3 Les prochaines dates de l'expo photos
- 4 Grand concours de gâteaux !
- 5 Venez nombreux à notre Assemblée Générale
- 6 Nouveau lieu pour notre Pique-Nique annuel
- 7 Protection de vos données : RGPD

# La vie de l'association

## Le mot de la Présidente

L'année 2018 est bientôt terminée ; elle a été très riche en événements, notamment avec notre exposition "hors normes mais dans le cadre" qui s'est tenue dans plusieurs lieux et a rencontré un vif succès. Elle continue son chemin et permet de faire connaître notre association d'une manière différente.

Les activités proposées par ENH se sont encore enrichies (bowling, gym douce) et l'année 2019 apportera des changements avec le spectacle de début d'année et le pique nique.

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année !

## Report du Récital de Piano

Le récital de piano classique offert par Chizuko Tokoyo-Mages au bénéfice d'ENH, et programmé le 17 novembre à 16 h30 à l'auditorium du Conservatoire de Musique de Blois, a dû être annulé du fait des importants blocages routiers prévus à cette date. Nous travaillons dès maintenant en coopération avec l'artiste, le Conservatoire et l'accordeur de l'instrument à trouver une date de remplacement au cours du premier semestre 2019.

## Les prochaines dates de l'expo photos

L'expo photos "Hors normes mais dans le cadre" continue ! Elle s'est installée au lycée de la Providence du 15 au 22 novembre 2018 dans le cadre de la journée du Handicap. Puis elle s'est tenue à la mairie de Vineuil du 26 novembre au 7 décembre 2018. Et Notre exposition photos reviendra **à la maison diocésaine de Blois du 21 mars au 10 avril 2019** avec un vernissage le 6 avril 2019 à 15h00. Retrouvez toutes les dates de l'expo sur notre site internet.

## Grand concours de gâteaux !

La traditionnelle galette disparaît au profit d'un concours du meilleur gâteau. Vous pouvez venir déguisés !

Nous vous proposons d'apporter des gâteaux ou des crêpes. Cette rencontre amicale aura lieu **le 24 février 2019 à la salle des fêtes de Vineuil**. Vous pourrez assister, comme chaque année, à un spectacle.

Venez nombreux !

## Venez nombreux à notre Assemblée Générale

Nous vous invitons à l'Espace Mosaïque Santé (à côté de la Polyclinique de Blois) pour l'Assemblée Générale ENH, **le 22 mars 2019 à 20h00** : compte-rendu de l'année 2018, projets pour 2019. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié.

# JOYEUSES FÊTES !

# La vie de l'association

## Nouveau lieu pour notre Pique-Nique annuel

Notre prochain pique-nique se déroulera, **le 26 mai 2019, dans une salle à Rhodon**, à 15 minutes seulement de Blois.

Ce nouveau lieu bénéficie d'un grand terrain sur lequel nous pourrons mettre des structures gonflables offertes par les Kiwanis.

Possibilité de petites promenades à pied sécurisées. Prêt de jeux en bois par l'asso Rubinstein-Taybi. Repas offert par Monsieur Lefort restaurateur, entrées et desserts froids, et plats chauds.

## Protection de vos données : RGPD

Le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) vous donne un meilleur contrôle sur les informations vous concernant. Suite à votre accord antérieur, nous avons enregistré vos coordonnées dans notre base de données contenant les informations que vous nous avez communiquées. Ces informations servent uniquement à vous faire part des activités de l'association ENH. Le traitement de vos données personnelles reste, comme depuis toujours, strictement confidentiel et transparent. Le contenu de notre base de données ne pourra jamais servir à des fins commerciales et ne sera jamais cédé, échangé ou revendu.



**À compter du 1er janvier 2019**, pour contester une décision de la CDAPH, il faudra déposer un **RAPO** (recours administratif préalable obligatoire) auprès de la MDPH avant de saisir le tribunal de grande instance. Vous disposerez de **deux mois** pour déposer un Rapo auprès de la MDPH. La CDAPH devra alors réexaminer votre demande.

Son absence de réponse dans un délai de deux mois vaut rejet.

Ce n'est qu'après avoir exercé votre Rapo que vous serez en droit d'engager un recours contentieux auprès du Tribunal de Grande Instance.

En moyenne nationale, un peu plus de 2 % des décisions des CDAPH font l'objet d'un recours, quel qu'il soit. Jusqu'à présent, l'étape préalable au recours contentieux n'était pas obligatoire. Vous étiez libre de saisir directement la justice, sans avoir déposé un recours gracieux.

L'obligation d'un tel recours fera perdre du temps aux personnes en situation de handicap. En 2015, par exemple, seuls 24 % des recours gracieux examinés par la CDAPH de la MDPH de Paris s'étaient soldés par une décision favorable au plaignant, contre 65 % des recours contentieux.

RAPO :  
recours administratif  
préalable obligatoire